



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

## **RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION**

**11 AOÛT 2019**

### **TABLE DES MATIÈRES**

1. Rapport du bureau de direction	2
2. Rapport des finances	5
3. Rapport des immobilisations	5
4. Rapport des comités	6
a. Recrutement	6
b. Environnement	7
c. Activités et services	9
d. Communications	10
e. Bibliothèque	11
f. Ensemencement	13
5. Conclusion	14

## **1. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION (Maurice Marcotte, 2<sup>e</sup> vice-président)**

### **Introduction**

Au nom du bureau de direction (BD) de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles, il me fait plaisir de vous communiquer les différentes actions posées depuis la dernière assemblée générale.

Je me limiterai à aborder les sujets qui n'ont pas été traités par les différents comités de travail du bureau de direction.

Le travail d'un bureau de direction repose sur la qualité du travail et de la contribution volontaire de personnes responsables, bénévoles et très motivées pour les causes de notre Association. Merci aux directeurs et directrices, Patrice Mathieu, Claire Lessard, Claire Masson, Georges-Émile Paradis, Serge Thibault, Geneviève Trépanier, Pierre Gourdeau, Luc Proulx, Louis Ampleman, Raynald Lortie et Marc Rondeau. Malheureusement, Marc a quitté le bureau en cours de route mais continue de prêter main-forte au Comité Environnement dans le dossier du Myriophylle à épi. Merci à Marc pour ce travail collectif extrêmement bien mené et pour lequel beaucoup d'efforts sont consacrés.

Il faut souligner aussi la contribution marquée des personnes bénévoles qui n'hésitent pas à consacrer de leur temps et de leurs bras pour nous permettre de faire les corvées obligées de l'entretien des installations du Club.

Je profite de l'assemblée générale annuelle pour inviter toutes les personnes intéressées à manifester leur intérêt pour devenir membre du comité de direction et pour assumer des responsabilités qui les intéressent au sein du bureau. N'hésitez pas à vous engager, dirions-nous!

### **Année 2018-2019**

Cette année s'est déroulée dans la continuité de la précédente. En voici un résumé :

#### **Réunions du Bureau de direction**

Le bureau de direction a tenu 8 réunions régulières pour traiter des affaires courantes de l'Association.

#### **Assemblées de consultation**

- Puissance des embarcations motorisées
- Rencontres d'un comité ad hoc sur la problématique des embarcations motorisées

#### **Puissance des moteurs d'embarcations**

Tel que publié dans l'Alouette, le bureau de direction a modifié son approche dans ce dossier.

Lors de la rencontre de consultation, plusieurs commentaires sur l'applicabilité de la solution proposée ont été formulés. De même, plusieurs points de vue divergents sur la nécessité d'une telle approche ont été exprimés.

En considération de ces éléments, le Bureau de direction de l'Association a décidé de moduler sa proposition et de la soumettre par sondage à l'ensemble de ses membres dans le but d'obtenir la légitimité nécessaire à une prise de décision.

L'APLSI a reçu 212 réponses au sondage, soit un taux de participation de 52%. Pour le Bureau de direction de l'Association, ce taux ne permettait pas de conclure que les problématiques soulevées interpellaient suffisamment les membres pour nécessiter la mise en place de mesures réglementaires.

Au surplus, le Comité de travail externe au Bureau de direction et composé de membres d'opinions diverses qui a été mis en place à la suite de l'Assemblée Générale Annuelle, lequel s'est réuni à deux occasions cet hiver, priorise la sensibilisation à la réglementation.

Devant ces faits, le Bureau de direction a pris la décision d'écarter l'idée de réglementer la puissance des embarcations pour privilégier la sensibilisation et le recours aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, bien que ces démarches puissent avoir été difficiles et perçues négativement par certains membres, nous croyons qu'elles ont permis de franchir une nouvelle étape dans la conscientisation des membres sur l'importance pour les utilisateurs d'embarcations motorisées d'être courtois, prudents et responsables de la réduction des inconvénients que peut entraîner leur passage.

Le partage d'un plan d'eau n'est pas chose facile et nous croyons fermement que, dorénavant, tous mettront encore plus l'épaule à la roue pour mettre en œuvre les meilleures façons de faire.

### **Campagne de sensibilisation et de prévention du myriophylle à épi**

Le Bureau de direction a mis en place un programme de sensibilisation et de prévention du myriophylle à épi dans le cadre d'un partenariat avec la Ville et la CAPSA.

Un financement spécifique a été prévu pour couvrir les frais de la campagne. Une conférence de presse a été organisée le 2 mai puis une rencontre d'information et de sensibilisation s'est déroulée le 19 mai.

Une personne a été embauchée pour rencontrer l'ensemble des riverains.

Une table de concertation sous la gouverne de la CAPSA a été mise sur pied pour réunir des représentants de divers milieux concernés.

### **Les partenariats avec la Ville et avec la CAPSA**

La Ville de St-Raymond est partenaire dans l'achat et l'installation des bouées délimitant les zones sensibles ainsi que dans l'étude et la réfection des fossés autour du lac.

À la demande de l'APLSI, la Ville a fait fabriquer et installer à ses frais, aux deux entrées du lac, des enseignes de bienvenue où sont inscrits les numéros civiques des résidences. Il sera ainsi plus facile de les retrouver en cas d'urgence.

La CAPSA et la Ville de S-Raymond sont aussi partenaires de l'APLSI dans la campagne du myriophylle.

### **Gestion du club**

#### **Service de distribution d'essence**

La pompe à essence est vieillissante et a nécessité plusieurs réparations. De plus, elle a été touchée par la foudre à l'été 2018. Les inspections réglementaires sont effectuées par des agences spécialisées et la conformité est assurée.

#### **Les assurances civiles et responsabilité**

Le Bureau de direction s'est penché sur le dossier des assurances civiles et responsabilité pour y faire quelques modifications concernant la couverture de la responsabilité des administrateurs et aussi apporter quelques précisions quant à l'opération de la distribution d'essence en rapport avec les dommages à l'environnement.

#### **La descente à bateaux**

Faisant face à la dégradation de la descente à bateaux au bout de la partie cimentée, il a été installé un tapis de petites dalles de béton attachées les unes aux autres qui ont pour but d'assurer un fond solide et qui s'adapte au sol que ce tapis recouvre, tout cela pour faciliter le travail de mise-à-l'eau et de sortie.

## 2. RAPPORT DES FINANCES (Claire Masson)

Le rapport financier 2018 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web dans l'onglet Organisation\Assemblée annuelle.

Voici un tableau résumé des points principaux et la comparaison avec l'année précédente :

Description	2018	2017
Total des passifs	6 165 \$	5 851 \$
Total des revenus	137 368 \$	138 482 \$
<b>Cette diminution des revenus est expliquée principalement par :</b>		
Diminution des locations de salle	1 885 \$	2 783 \$
Diminution des ventes d'alcool	11 980 \$	17 090 \$
Diminution du coût d'achat de la bière et du vin (ce qui a permis, malgré la diminution des ventes, une augmentation des profits)	Moins 7 000 \$	
<b>Par contre, il y a eu augmentation de certains revenus :</b>		
Augmentation des cotisations	50 326 \$	49 857 \$
Augmentation des dons pour les activités hivernales	Plus 1 000 \$	
Augmentation des ventes d'essence	49 186 \$	48 802 \$
Augmentation du Fonds d'ensemencement	2 694 \$	2 340 \$
<b>Diminution de certaines dépenses :</b>		
Augmentation des réparations	6 350 \$	7 865 \$
<b>Et stabilité des dépenses reliées au gardiennage, aux assurances et à l'électricité</b>		

Avec tous les efforts apportés par chacun des membres et votre générosité en temps et en argent, l'APLSI a augmenté ses liquidités pour l'année 2018.

Merci à tous et félicitations pour votre volonté de faire des activités de l'APLSI et de l'opération du Club nautique une réussite.

## 3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Patrice Mathieu, responsable des installations du Club nautique, fait part de ce qui a été fait et de ce qui sera fait d'ici la fin de cette année au Club nautique.

Voici la liste des travaux réalisés à date:

1. Réparation de la descente à bateau, partie submergée (été 2018);
2. Réparation partielle de la descente à bateau entre le chemin du lac Sept-Îles et le lac (été 2018);
3. Réparation des bas de mur intérieurs du sous-sol endommagés par l'humidité;
4. Installation d'un cadenas intelligent à la barrière de la descente à bateau;
5. Entretien général des lieux.

A venir d'ici la fin de l'année :

1. Ajout de luminaires extérieurs avec détecteurs de mouvements autour du bâtiment;

2. Réparation de la terrasse (étancher les joints des panneaux de béton);
3. Réparation de la descente à bateau partie submergée (enrochement érodé).

#### Travaux prévus à moyen terme

1. Achat et pose de caméras de surveillance pour la descente à bateau et autres;
2. Pose de soffite et éclairage sous la terrasse;
3. Pose d'une peinture acrylique sur le béton du sous-sol;
4. Pavés unis ou autre sous la terrasse du club;
5. Réfection complète (fondation et pavage) de la descente à bateau comprise entre le Chemin du lac Sept-Îles et le lac;

Encore merci à nos bénévoles habituels.

#### **4. RAPPORT DES COMITÉS**

##### **a. Recrutement (Céline Doré)**

##### **Bilan du recrutement au 21 juillet 2019**

418 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 430 à la même date en 2018. Un montant de 58 520 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à couvrir les dépenses d'entretien et de chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 418 membres, 321 ont payé par la poste et 97 ont payé au Club. 352 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 46 sont propriétaires de condo, 6 sont propriétaires de terrain et 14 sont des locataires.

##### **Fonds d'immobilisation**

En 2019, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3 141 \$ moins les taxes. Le détail des projets d'immobilisation se retrouve dans la section 3 ci-dessus. Merci aux généreux donateurs.

##### **Fonds d'ensemencement**

En 2019, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 882 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

##### **Fonds feux d'artifice**

Les dons au fonds créé en 2018 pour financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 1 842 \$ moins les taxes. Un appel à une aide supplémentaire a permis d'ajouter (en date du 3 août) 1 340 \$ pour un grand total de 3 182 \$. D'autres dons promis sont à percevoir. Merci aux donateurs.

##### **Mise à l'eau sur rendez-vous**

Une nouvelle procédure pour l'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire a été mise en place. Les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique Descente à bateau du site de l'APLSI. Les contributions de 15 \$ par utilisateur, montant suggéré pour aider à supporter ce service, totalisent 60 \$ moins les taxes.

### **Les courriels**

N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).

### **Locateur / locataire**

Rappelons que le formulaire locateur / locataire inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Des 14 locataires enregistrés, 8 ont remis le formulaire complété. Merci de votre collaboration.

Le comité du recrutement s'est réuni au Club nautique le 4 avril 2019 pour la préparation des envois. Merci aux bénévoles présents : Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Reine Cayer et moi-même.

### **b. Environnement (Pierre Gourdeau)**

Pierre Gourdeau, responsable du comité d'environnement, remercie d'abord les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2018-2019: Louis Ampleman, Alain Bardenet, Claire Lessard, Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, François Rhéaume et Marc Rondeau.

Le responsable du comité présente un résumé des actions réalisées en 2018-2019 :

#### ➤ **Comité conjoint avec la Ville**

Trois rencontres de travail ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été discutés dont :

#### **Prévention du myriophylle à épi :**

Le projet de partenariat a été accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019. L'intervention comprend 4 volets : concertation/mobilisation, sensibilisation, mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection. Une conférence de presse a eu lieu le 2 mai 2019 pour officialiser l'entente de partenariat. La table de concertation a été formée et a débuté ses travaux. La campagne de sensibilisation avec la tournée des riverains est en cours et durera tout l'été. En août, la brigade de détection, en collaboration avec la CAPSA, fera un inventaire des herbiers aquatiques du lac. À l'automne, un rapport détaillé du projet de partenariat sera présenté aux différentes parties.

#### **Projet d'étude des diatomées :**

Considérant que le conseil municipal a décidé de reporter la dépense de l'étude au budget 2020, le projet d'étude est reporté à l'été 2020.

#### **Projet de lotissement de la baie Vachon :**

Le dossier est toujours en consultation pour sa finalisation. Aucune décision concernant le quai n'a été prise. Une fois les consultations terminées, la Ville s'est engagée à présenter aux représentants de l'APLSI les aménagements proposés. Un

sentier piétonnier a été aménagé sur le site, entre le chemin et le lac, selon les devis de la CAPSA.

**Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles :**

La Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.

**Suivi concernant la vidange des fosses septiques sur les îles :**

Les démarches avec la Régie régionale (RRGMRP) sont complétées mais n'ont pas données de résultats tangibles. Un comité ad hoc a été formé avec la Ville et les représentants des îles pour explorer des solutions d'aide aux propriétaires des îles afin de leur permettre de faire vidanger leur fosse septique. À suivre.

**Vitesse excessive sur la route autour du lac :**

Le dossier est en discussion. Une sensibilisation avec l'installation d'un équipement sur remorque qui informe les gens à quelle vitesse ils circulent a été faite cet été ainsi qu'avec une présence policière accrue.

Un merci particulier aux représentants de la Ville à ce comité : Yvan Barette, Pierre Cloutier et Célia Solinas.

➤ **Comité de l'environnement de l'APLSI**

Trois rencontres ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été traités dont ceux identifiés ci-haut et ceux-ci :

**Dépliant avec carte de navigation pour les membres :**

Devant le succès de la distribution de l'année dernière, une nouvelle impression sera faite prochainement.

**Renaturalisation et protection des rives :**

Un nouvel inventaire concernant la renaturalisation des rives et la conformité au règlement municipal sera fait cet été. La Ville en est le maître d'œuvre en collaboration avec l'APLSI. Les résultats sont attendus pour l'automne 2019.

**Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac :**

Le projet de règlement de la limitation de la force des moteurs à la descente à bateau de l'APLSI a été abandonné par le bureau de direction de l'APLSI. Un programme de sensibilisation pour un partage du lac et un recours aux bonnes pratiques est en réflexion. Les résultats seront dévoilés ultérieurement.

**Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2019 :**

L'Aquafête se déroulera cette année le dimanche 18 août. La programmation sera publicisée sur le site internet de l'APLSI.



**Suivi de l'état du lac:**

Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène se sont poursuivies durant l'été tout en suivant le protocole du ministère de l'Environnement. Merci à André Martin.

**Activités poursuivies:**

Pancartes de sensibilisation en face du Manoir.

J'invite en terminant, tous les membres intéressés par le volet environnement, à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

**c. Activités et services (Raynald Lortie)****Activités été 2018**

Les 5 à 7 : toujours très populaires, 6 activités ont été tenues d'août 2018 à août 2019.

7 août – Soirée des dames, encore une fois la soirée des dames 2018 fût un succès avec plus de 70 personnes, thématique des chapeaux réussie dans une ambiance enjouée !! Nouveauté cette année, une dizaine d'exposants se sont joints à la soirée.

19 août – L'Aquafête (journée sans moteur revampée) s'est avérée une belle nouveauté avec beaucoup de participants pour la 1ère édition. Concours de natation, course de Rabaska, cours de paddleboard et concours d'agilité sur le Wibit flottant. Une journée familiale réussie.

8 sept – Présentation du 1er concours officiel de photo du lac Sept-Îles pendant le souper 5 à 7. Pour une première, ce fut une réussite. 82 photos ont été reçues au total. Notre juge, le photographe professionnel Luc Delisle, a été impressionné par la qualité des photos. Il a remis des prix à Line Desroches, Cyndi Paré et à la grande gagnante qui a fait la première page de l'Alouette 2019, Guylaine Fraser. De plus, un prix coup de cœur a été accordé à Luce Langlois. Avec ce succès, le concours sera reconduit en 2019.

**Activités hiver 2019**

26 janvier – Lac Sept-Îles en fête, toujours un énorme succès malgré le froid intense. Jeux gonflables, tours de poney, tour de traîneaux avec chevaux, trottinettes des neiges, pêche blanche, tournoi de hockey bottines étaient au programme pour faire de cette journée une journée inoubliable !! Sans oublier Bonhomme Carnaval qui nous visite chaque année. Un foyer pour se réchauffer et une cantine très bien organisée ont fait le plaisir de tous. Une participation record : entre 400 et 500 personnes sont passées sur le site. Un GROS merci aux bénévoles !!

23 février – Randonnée de motoneige réussie avec une douzaine de participants. Belle température et super ambiance ! Par contre, la randonnée de raquette et le souper au Club ont été annulés par manque d'inscriptions.

## **Activités été 2019**

25 mai – Souper Surf and Turf, le plus gros souper du genre, la salle était pleine d'une centaine de personnes qui ont dégusté le repas gastronomique préparé par le Manoir. Guillaume a fait ça comme un chef !!

22 et 23 juin – Foire du livre usagé. Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé une vente qui a attiré énormément de monde du lac Sept-Îles et des environs. Une nouveauté cette année : les livres vendus à la pesée, une économie de temps pour les bénévoles et d'argent pour les acheteurs. Cette activité permet de contribuer au financement de la bibliothèque, d'échanger avec les auteurs invités et de faire une bonne action... puisqu'une partie des profits a été versée au SOS Accueil de Saint-Raymond!

23 juin – Salon des artisans, une douzaine d'artistes ont offert leurs créations lors de cette première édition estivale du Salon des artisans. Des articles tricotés, tissés, cousus, des bijoux, des verres gravés, du bois peint, des sacs colorés, du chocolat et des produits santé, etc. Beaucoup de talents et un bel achalandage. Merci à Josée Dion de cette belle initiative !

6 juillet – Cours de conduite d'embarcation de plaisance, plus d'une vingtaine de participants ont suivi la formation pour obtenir leur carte de compétence en conduite d'embarcation de plaisance: une très bonne réponse pour une première expérience!

20 juillet – Parade des bateaux, toujours très courue, une énorme participation, un peu écourtée par le début de la pluie. Mais quels merveilleux feux d'artifice nous avons eu par la firme PyroConcept.

Un merci tout spécial à tous les bénévoles sans qui toutes ces activités seraient impossibles à réaliser. Il ne faut surtout pas oublier les bénévoles nordiques qui année après année nous font une superbe patinoire, beau temps mauvais temps. Un gros merci : nous sommes privilégiés d'avoir cette activité grâce à vous.

**Le club de tricot** : cette activité a connu un excellent taux de participation. Elle se tient sur une base mensuelle pendant les mois d'automne, d'hiver et de printemps.

**Le club de lecture** : Le club de lecture attire lui-aussi plusieurs adeptes et l'APLSI les invite à poursuivre.

### **Autres**

**Location du Club nautique** : De l'AGA de 2018 à celle de 2019, le Club a été réservé 11 fois pour des réceptions privées ou des rencontres d'organismes à but non lucratif. Les membres sont encouragés à utiliser les 2 salles du Club pour leurs réceptions car un prix spécial leur est accordé.

**Activités physiques avec Nadine Gauthier** : ces cours donnés sur une base commerciale sont toujours extrêmement populaires. Nadine Gauthier offre une variété de cours qui

s'adressent tant aux jeunes adultes qu'aux personnes de 50 ans et plus. C'est une source de revenus pour l'APLSI qui loue la salle du Club nautique.

En conclusion, nous essayons d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre-vous. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que l'APLSI vous offre.

#### **d. Communications (Georges-Émile Paradis)**

Les moyens utilisés par le comité des communications sont: 1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini-Alouette; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. Le site Web et l'intranet; 4. La section Membre du site. 5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section «Membre» accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron a laissé sa place de responsable de L'Alouette à Maurice Marcotte et Georges-E. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site web public et de l'intranet.

La modification en 2018 du système de gestion des membres a grandement facilité et amélioré son utilisation par les responsables. Ces modifications permettent de faire appel à des bénévoles qui ont moins de connaissances informatiques pour gérer la base de données des membres.

Un certain nombre de membres se sont prévalu du lien pour les membres, lequel a été ajouté sur la page d'accueil du site. Il permet aux membres de voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis, imprimer quelques documents utiles, changer le fournisseur responsable de la mise à l'eau de leur bateau, obtenir un code pour mettre leur embarcation à l'eau à certaines périodes de l'année et faire les réservations pour les activités ainsi que bientôt, voir les réservations déjà effectuées.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique. Il vous permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il offre aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques dans cette section, classées par thème ou par mots-clés. La même chose s'applique à la page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de la section Environnement pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses [club@aplsi.com](mailto:club@aplsi.com) et [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com) sont inscrites dans leur carnet d'adresses et qu'elles ne sont pas bloquées dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com) Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a varié de 1 500 à 2 400 visiteurs différents par mois. En 2018-2019, cette fréquentation des visites par mois par visiteurs est demeurée stable et le nombre de visite/visiteurs/mois dépasse maintenant 4.

L'éditeur de L'Alouette, Vincent Caron, a rédigé son dernier numéro en 2018. Un grand merci à Vincent qui l'a produit pendant plusieurs années. C'est maintenant Maurice Marcotte, directeur à l'APLSI, qui a pris le dossier en mains, aidé des fidèles collaborateurs que Vincent Caron avait recrutés. Un grand merci à Maurice Marcotte !

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Telecom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

#### **e. Bibliothèque (Claudette Genois)**

Le comité de la bibliothèque est demeuré très actif encore cette année. Le siège laissé vacant par le départ de Louise Leclerc a été comblé par l'arrivée de Yolande Fontaine. Le comité comprend donc encore huit bénévoles très impliquées dont **Rachel McKinnon, qui vit sa 30e année de bénévolat à la bibliothèque. Félicitations et merci Rachel !**

Nous désirons toujours promouvoir la lecture et assurer le meilleur service possible à nos membres. Lors de la tenue de trois réunions, nous avons planifié des actions qui ont été réalisées ensuite en sous-groupe ou individuellement, selon les compétences et intérêts des bénévoles du comité.

#### **La bibliothèque**

Toujours ouverte le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) pendant l'été, la bibliothèque sera dorénavant aussi **ouverte une fois par mois en après-midi (voir calendrier aplsi.com) de septembre à juin pour mieux vous servir.** Le renouvellement et le réaménagement de la bibliothèque se sont poursuivis :

- Triage et élagage (6 rencontres de 2 à 4 heures réparties dans l'année)
- Ajout de catégories : livres de science-fiction et romans fantastiques
- Achat de livres parus récemment (430 \$)
- Ajout de bacs et cubes en bois permettant un meilleur classement

Un cahier de procédure (mandat, inscriptions, suivi budgétaire, horaire) pour les bénévoles a été développé. Des cartes d'affaires ont été produites pour faire connaître plus facilement aux donateurs potentiels nos disponibilités quant aux dons de livres.

Des activités de « Lecture de conte » et « Casse-tête » sont maintenant au calendrier. Des tirages parmi nos membres ont encore lieu à la Fête du travail et donnent la chance, à chaque groupe d'âge, de gagner un très beau livre.

#### **Les Foires du livre usagé**

La Mini Foire de janvier et la Foire du livre de juin remportent de plus en plus de succès. Et c'est tant mieux puisque c'est notre principale source de financement ! La vente à la pesée, expérimentée en janvier, a été reconduite en juin. Nous nous en félicitons car nous

avons constaté des avantages certains : nombreuses heures d'étiquetage en moins, fluidité dans le service et satisfaction de la clientèle qui, après l'effet de surprise pour certains, trouve l'idée intéressante voir même originale !

Quant à la quantité de livres, notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond et les dons de particuliers assurent ce succès. Cette année, aux deux Foires, nous avons doublé le montant des ventes de l'an dernier. Cependant, l'abondance de ces dons nous cause un « heureux problème »: le manque d'espace.

### **Le Club de lecture**

Avec ses dix-sept membres inscrits et neuf rencontres, le Club de lecture toujours aussi convivial est là pour rester et permet des échanges très enrichissants.

### **L'autofinancement**

Il y a trois ans, nous étions à la recherche de moyens pour atteindre nos objectifs de renouvellement et de financement. Le partenariat avec le SOS Accueil, amorcé il y a deux ans, s'est avéré être une solution.

Cette collaboration permet de :

- Renouveler l'inventaire de la bibliothèque à peu de frais;
- Accumuler suffisamment de livres pour organiser une Foire du livre usagé de qualité où la quantité et la variété sont au rendez-vous. (plus de 330 caisses);
- Organiser une Mini-foire en janvier lors de Lac-Sept-Îles en Fête;
- Conserver la carte de membre à un coût aussi bas que 5 \$/la carte familiale;
- Atteindre l'autofinancement.

La situation financière est bonne et le comité peut ainsi être autonome même si dépendant de l'Association à but non lucratif des propriétaires du lac Sept-Îles. Elle permet également un retour de fonds à l'APLSI et au SOS Accueil pour la réalisation de leur mission. La foire ayant rapporté 2 004,75 \$, un montant de 1 000 \$ sera remis soit, 500 \$ à chacun des organismes. La bibliothèque se garde un budget de fonctionnement incluant un fonds de prévoyance.

En terminant, les membres du comité tiennent à souligner la contribution de leurs conjoints. Leur aide pour la foire : montage de la salle, transport de caisses, l'affichage, etc. est indispensable. Merci également pour leur participation à l'aménagement par la fabrication de bacs, tablettes et autres, et pour le transport hebdomadaire de caisses de livres, merci encore !

Au cours de la prochaine année, nous nous proposons de trouver une solution au manque d'espace, faire l'inventaire de la bibliothèque afin d'en estimer une valeur plus précise. Et pourquoi pas, **souligner de façon particulière notre bibliothèque, puisque nous en serons à la 20e édition de la Foire du livre usagé !**

### **f. Ensemencement (Marcel Paré)**

Cette année, l'ensemencement s'est fait en deux temps. En effet, grâce à une collaboration avec l'Association Chasse et Pêche de la rivière Sainte-Anne et d'une

subvention obtenue, unensemencement de 220 truites arc-en-ciel a été réalisé en janvier 2019. Au grand bonheur des amateurs de pêche blanche!

Le 31 mai dernier, l'APLSI a acheté 795 truites pour un poids total de 556 livres. Au coût de 4,50 \$ la livre, la facture s'est élevée à 2 500 \$. Avec ces chiffres, pêcheurs et amis des pêcheurs, il vous est facile de savoir si vous contribuez à la hauteur de vos prises. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés à même un fonds qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant quant à ce fonds. Car tout en constatant l'augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons également que le montant des dons reste le même.

**Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.**

Le responsable, Marcel Paré, doit également veiller à ce que les conditions du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

## **5. CONCLUSION**

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2018-2019 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.